

# PORTRAIT DES PERSONNES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES AU QUÉBEC ET DE LEUR INSERTION ÉCONOMIQUE

Recensement de 2006



## Faits saillants

Réalisé à partir des données du recensement de 2006, ce document dresse, dans un premier temps, le portrait sociodémographique des personnes membres des minorités visibles du Québec, âgées de 15 ans et plus, puis, dans un deuxième temps, il aborde leur insertion économique (taux d'activité, d'emploi et de chômage, situation d'emploi et revenu d'emploi). Axée sur les membres des minorités visibles, l'analyse est aussi comparative, puisqu'elle situe ces personnes par rapport à l'ensemble de la population du Québec, permettant ainsi de mettre en contexte les chiffres présentés. De plus, les données relatives à l'insertion économique sont détaillées selon plusieurs caractéristiques, notamment, le sexe, l'âge, le statut migratoire, la scolarité et les groupes de minorités visibles, ce qui permet d'approfondir l'analyse et, par extension, de déconstruire l'image homogène que renvoie le terme minorités visibles. Dans un troisième temps, une synthèse reprend, pour chacun des groupes de minorités visibles, les principaux constats en matière d'insertion économique en établissant un lien avec les caractéristiques sociodémographiques d'intérêt. Voici quelques faits saillants de ce document qui peut être consulté sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-recensement.html>.

## Les caractéristiques sociodémographiques

- En 2006, 654 350 personnes ont mentionné appartenir à un groupe de minorités visibles, soit 8,8 % de la population totale du Québec. De ce nombre, 492 530 personnes (75,3 %) sont âgées de 15 ans et plus.
- Les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus comptent un peu plus de femmes (51,0 %) que d'hommes (49,0 %) et sont plus fréquemment des personnes noires (27,7 %), arabes (16,5 %) ou latino-américaines (14,3 %).
- En 2006, ces personnes résident majoritairement (91,0 %) dans la RMR de Montréal et sont plus jeunes que l'ensemble de la population du Québec, particulièrement celles nées au Canada.
- Au sein de la population âgée de 15 ans et plus, les personnes membres des minorités visibles sont plus souvent fortement scolarisées et moins souvent sans diplôme que l'ensemble de la population du Québec, cette caractéristique étant nettement plus marquée chez les hommes.

- Les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus sont, en 2006, majoritairement immigrantes (78,8 %), mais une proportion non négligeable d'entre elles sont nées au Canada (16,0 %) et 5,3 % sont résidentes non permanentes. D'ailleurs, parmi les membres des minorités visibles, les personnes natives sont généralement beaucoup plus jeunes que celles immigrantes ou celles résidentes non permanents.
- Parmi les personnes immigrantes membres des minorités visibles, 45,1 % sont nées en Asie, 34,3 % en Amérique et 19,2 % en Afrique. Une proportion négligeable d'entre elles sont nées en Europe (1,3 %) et en Océanie (0,2 %). La moitié de ces personnes (50,7 %) ont immigré alors qu'elles étaient âgées de 25 à 44 ans.

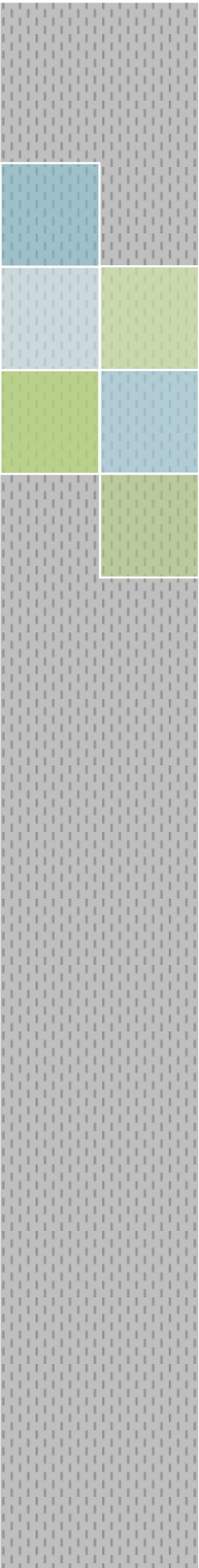
## L'insertion économique

### *Le taux d'activité*

- En 2006, le taux d'activité des personnes membres des minorités visibles (65,8 %) est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble de la population (64,9 %). Parmi les personnes âgées de moins de 55 ans, ce taux est toutefois plus faible chez les personnes membres des minorités visibles.
- Les femmes membres des minorités visibles affichent un taux d'activité moins élevé que leurs homologues masculins (59,5 % et 72,4 %, respectivement), sauf parmi les 15 à 24 ans où ce taux est du même ordre (50,7 % et 51,2 % respectivement).
- Le taux d'activité diffère aussi selon le groupe d'appartenance, les personnes ayant déclaré appartenir aux groupes des Philippins (74,8 %), des Latino-Américains (68,4%) ou des Noirs (68,2 %) affichant les plus forts taux d'activité.
- On remarque que, en 2006, le taux d'activité des personnes membres des minorités visibles augmente avec la scolarisation. Cependant, alors que le taux d'activité de l'ensemble de la population continue d'augmenter avec l'obtention d'un diplôme d'études universitaires, il plafonne chez les personnes membres des minorités visibles dès l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires.
- Les personnes immigrantes membres des minorités visibles présentent un taux d'activité (67,0 %) supérieur à celui des personnes membres des minorités visibles nées au Canada (64,3 %) ou résidentes non permanentes (52,7 %).
- Parmi les personnes immigrantes membres des minorités visibles, celles admises récemment (soit de 2001 à 2006) ont le plus faible taux d'activité (62,6 %).

### *Le taux d'emploi*

- Les personnes membres des minorités visibles affichent, en 2006 un taux d'emploi plus bas que l'ensemble de la population du Québec (57,2 % et 60,4 % respectivement), sauf parmi les personnes âgées de 55 ans et plus où ce taux est plus élevé.
- Les femmes membres des minorités visibles ont une présence en emploi plus faible que leurs homologues masculins (51,3 % et 63,3 % respectivement), sauf parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans où le taux d'emploi des premières (42,5 %) est similaire à celui des seconds (41,9 %).
- Le taux d'emploi varie également en fonction du groupe d'appartenance : les Philippins (70,5 %) sont les seuls à avoir un taux d'emploi plus élevé que l'ensemble



de la population du Québec (60,4 %). Dans les autres groupes, le taux d'emploi varie de 51,2 % à 59,4 %.

- Le taux d'emploi des personnes membres des minorités visibles augmente avec la scolarisation, mais, contrairement au taux d'emploi de l'ensemble de la population, il plafonne après un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat.
- Parmi les personnes membres des minorités visibles, celles immigrantes (58,1 %) affichent un taux d'emploi supérieur à celles nées au Canada (56,9 %) ou celles résidentes non permanentes (43,9 %).
- Parmi les personnes immigrantes membres des minorités visibles, c'est la cohorte 2001-2006 qui a, en 2006, la plus faible présence en emploi, soit un taux d'emploi de 49,2 %.

### *Le taux de chômage*

- En 2006, les personnes membres des minorités visibles (13,1 %) ont un taux de chômage nettement plus élevé que l'ensemble de la population du Québec (7,0 %).
- Les femmes membres des minorités visibles affichent un taux de chômage supérieur à celui des hommes membres des minorités visibles (13,7 % et 12,6 % respectivement), alors que l'inverse est observé dans l'ensemble de la population du Québec (6,5 % et 7,4 % respectivement).
- Ce taux varie également selon le groupe d'appartenance : les personnes arabes affichent, en 2006, un taux de chômage particulièrement élevé (17,7 %), tandis que les Philippins ont un taux en deçà de la moyenne d'ensemble (5,7 %).
- Le taux de chômage des personnes membres des minorités visibles diminue avec la scolarisation, mais de façon beaucoup plus modérée que pour l'ensemble de la population.
- Parmi les personnes membres des minorités visibles, celles immigrantes présentent un taux de chômage (13,2 %) supérieur à celles nées au Canada (11,5 %), mais inférieur à celles résidentes non permanentes (16,7 %).
- Parmi les personnes immigrantes membres des minorités visibles, celles admises récemment (2001-2006) ont le plus fort taux de chômage (21,3 %), alors que celles de la cohorte d'avant 1991 ont le plus faible taux (9,0 %).

### *La situation d'emploi*

- Au recensement de 2006, les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus ont été proportionnellement plus nombreuses à ne pas avoir travaillé en 2005 (40,3 %), comparativement à l'ensemble de la population du Québec (35,9 %). Cela pourrait s'expliquer, en partie, par le fait qu'elles sont généralement plus jeunes que l'ensemble de la population québécoise.
- Lorsqu'elles ont travaillé en 2005 (soit 59,7 % d'entre elles), les personnes membres des minorités visibles l'ont fait plus fréquemment une partie de l'année ou à temps partiel (32,1 %) plutôt que toute l'année et à temps plein (27,6 %), alors que l'on observe la situation inverse pour l'ensemble de la population (soit 29,6 % et 34,5 % respectivement).

## Le revenu d'emploi moyen

- Les personnes membres des minorités visibles âgées de 15 ans et plus présentent, en 2006, un revenu d'emploi moyen inférieur à celui de l'ensemble de la population, et ce, peu importe qu'elles aient travaillé toute l'année et à plein temps (36 094 \$ et 45 157 \$ respectivement) ou qu'elles aient travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel (16 819 \$ et 21 623 \$ respectivement).
- À situation d'emploi équivalente, le revenu d'emploi moyen de 2005 des femmes membres des minorités visibles est moins élevé que celui des hommes membres des minorités visibles, ce qui est également le cas pour l'ensemble de la population du Québec. D'ailleurs, l'écart hommes-femmes est moins marqué au sein de la population des personnes membres des minorités visibles qu'au sein de l'ensemble de la population de la province.
- Sans grande surprise, le revenu d'emploi moyen des personnes membres des minorités visibles progresse selon l'âge, les plus jeunes (15-24 ans) présentant, à situation d'emploi équivalente, le plus faible revenu d'emploi moyen.
- Parmi les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé toute l'année et à temps plein, les natifs présentent le plus haut revenu d'emploi moyen (39 994 \$), suivis des immigrants (35 691 \$) et des résidents non permanents (29 840 \$).
- Parmi les personnes membres des minorités visibles ayant travaillé une partie de l'année seulement ou à temps partiel, les immigrants ont le revenu d'emploi moyen le plus élevé (17 737 \$), suivis des résidents non permanents (14 891 \$), puis des natifs (13 688 \$).

## Conclusion

- Généralement, les personnes membres des minorités visibles vivent, en 2006, une situation d'insertion économique moins favorable que l'ensemble de la population du Québec.
- Se limiter au portrait d'ensemble de l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles est toutefois réducteur dans la mesure où ce dernier masque les variations importantes, en regard de l'insertion économique, que l'on retrouve au sein de cette population.
- Loin d'être homogène, l'insertion économique des personnes membres des minorités visibles est caractérisée par une pluralité de situations qui semblent en lien avec des facteurs tels que la scolarité, l'âge, le sexe, le groupe d'appartenance, le statut migratoire et, le cas échéant, la période d'immigration.

Cette publication a été produite par la **Direction de la recherche et de l'analyse prospective**.

La version PDF de cette publication est diffusée sur le site Internet du Ministère, à l'adresse suivante : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-recensement.html>.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
360, rue McGill, bureau RC09  
Montréal (Québec) H2Y 2E9

ISBN : 978-2-550-67015-5

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Immigration  
et Communautés  
culturelles

Québec 